

Délibération n° 2025-05

Campagne complémentaire des enseignants du 2nd degré – année 2025

Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 6 février 2025, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du code de l'Education,
Vu les statuts de l'université des Antilles,
Vu la délibération n° 2025-02 du conseil académique du 28 janvier 2025,
Vu l'extrait du procès-verbal n° 2025-04 du comité social d'administration du 28 janvier 2025,

A délibéré :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du conseil d'administration de procéder au vote :

il s'agit de l'approbation des demandes de recrutements des enseignants du second degré, pour l'année 2025.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 24
Membres présents et représentés : 24	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

La campagne complémentaire des enseignants du second degré pour l'année 2025, conformément au tableau ci-joint, est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 7 février 2025

Le Président de l'université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 06 février 2025
Campagne complémentaire
2nd degré 2025

N°	Composante	Corps	N° Poste	Vacant (V) ou Suceptible Vacant (SV)	codes disciplines	intitulé disciplines	avis conseil de composante	avis conseil académique du 28/01/25	avis conseil d'adminsitration
1	STAPS	PRCE	0445	V	H0422	ANGLAIS	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE
2	STAPS	PRAG	0369	V	H1900	EPS	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE
3	Fac. Jean Bernabé	PRAG	0280	V	H0422	ANGLAIS	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE
4	Fac. Jean Bernabé	PRAG	0095	V	H0422	ANGLAIS	FAVORABLE	FAVORABLE	FAVORABLE